

COMMUNIQUE

L'Éducation nationale à Mayotte a certes besoin d'une révolution, mais laquelle ?

Cela fait plusieurs années que la population de Mayotte, notamment par les collectifs, tire la sonnette d'alarme sur la grave crise qui allait frapper le système sanitaire à Mayotte. Mais la surdité et l'incurie de nos dirigeants nous a amené à la situation que nous connaissons aujourd'hui avec une Agence Régionale de Santé de plein exercice mais avec un Centre Hospitalier totalement effondré.

La photo ci-dessous nous rappelle qu'en 1993 encore, les élèves Mahorais-es subissaient un examen pour entrer en 6^{ème} au collège, faute de place. Il s'agissait en réalité d'un concours où seuls les meilleurs étaient pris et avaient la chance d'aller au collège. Ce document doit rappeler aux sorciers qui dirigent l'éducation à Mayotte que cette misère, notre génération l'a connue, et que nous ne la voulons plus pour nos enfants.


Le Collectif des Citoyens de Mayotte loi 1901 tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme sur le prochain effondrement inéluctable de l'éducation nationale à Mayotte à cause de la volontaire et tenace surdité avérée de nos dirigeants tant au niveau local qu'au niveau national.

Quelques chiffres sont toujours utiles pour se rendre compte de l'ampleur du désastre et de la catastrophe qui est à nos portes.

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MAYOTTE
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
**CARTE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN
D'ENTREE EN SIXIEME** SESSION 1993

ANNEE SCOLAIRE 92/93	No : 11
Sect. 2 Cla.A Ecole MTSANGAMBOUA	
NOM : FATIHOU	
Né(e) le / /81 Sexe M	
Candidat(e) pour la 1e fois	

FAIT a MTSANGAMBOUA le 1^{er} 06/93
Signature du DIRECTEUR : - No



117.000 élèves attendus à la rentrée de cette fin août 2024.

3.000 élèves supplémentaires à cette même rentrée.

Seulement 78% de taux de réussite au baccalauréat général à Mayotte contre 95% en métropole. Plus de 3 100 élèves nouveaux bacheliers en 2024 pour seulement 1.647 places disponibles à Mayotte dans l'enseignement supérieur.

2500 bacheliers Mahorais doivent donc quitter Mayotte pour poursuivre leurs études en métropole ou à La Réunion, les conditions de l'échec couvent ainsi.

Pire, ce sont environ 1.763 élèves qui doivent trouver une solution après avoir raté le baccalauréat. Le redoublement étant malheureusement impossible pour tous les élèves de l'île du fait du manque de place dans les établissements scolaires, les familles devront se débrouiller. Enfin il faut se rappeler que le vœux pieux de l'État, cette chimère de construction de salles de classe n'a jamais abouti.

En 2022, environ 1.100 salles de classe (divisions) étaient en rotation à Mayotte.

« Nous avons 1.800 salles et 2.500 divisions », déclarait alors Gilles Halbout, ancien recteur de Mayotte sur Ouest France en septembre 2022. Le même ancien recteur qui en 2020-2021 avait dû créer le dispositif de classes itinérantes pour pouvoir scolariser de nombreux enfants qui ne l'étaient pas à Mayotte faute de salles de classe en nombre suffisant.

Avec 30 enfants qui naissent chaque jour, dont 21 ont au moins une mère étrangère (si l'on en croit les chiffres de l'INSEE), disons-le tout net : les salles de classe dont Mayotte a besoin à cause du poids de l'immigration clandestine pour scolariser tout le monde ne seront jamais construites. A fortiori parce qu'aujourd'hui il faut ajouter au manque de volonté politique le fait que l'État est en grave difficulté financière indéniable.

Alors nous alertons et disons clairement que nous refusons cette politique du quantitatif que l'État nous impose.

À ce rythme, nous allons nous retrouver dans quelques années avec des diplômés qui n'ont aucune valeur au nationale et à l'international car distribués à Mayotte sans niveau réel.

Nous avons besoin d'une école de la République qui forme nos enfants et dans de bonnes conditions, aux standards métropolitains à minima avec tous les éléments nécessaires en termes de restauration scolaire, etc.

Pour ce faire, oui Mayotte a besoin d'une véritable révolution. Mais révolution dans le sens du changement de paradigme et non pas revenir à ce qui se faisait déjà il y a 30 ans faute de place.

Le Président du Collectif des Citoyens de
Mayotte loi 1901
Fatihou IBRAHIME